

AEG

OFFRE
EXCLUSIVE

100€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Purificateur
d'eau 2 en 1 AEG

Du 3 février au 8 mars 2020 inclus

Une eau sans calcaire et sans polluants

*Conditions de l'offre : pour l'achat d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG,
le fabricant vous rembourse 100€.

VOIR MODALITÉS AU DOS ou sur www.aeg-traitementdeleau.fr



GARANTIE
10
ANS

OFFRE EXCLUSIVE 100€ REMBOURSÉS

Du 3 février au 8 mars 2020 inclus, 100,€ remboursés pour l'achat d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG.

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ entre le 03/02/2020 et le 08/03/2020 inclus, un Purificateur d'eau 2 en 1, marque AEG, dans votre magasin LEROY MERLIN participant à l'offre.

2. REMPLISSEZ le formulaire de participation disponible en magasin ou sur www.aeg-traitementdeleau.fr avec les informations demandées ci-dessous.

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER AVEC LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

- Votre ticket de caisse/facture original(e) et entier(e) (date, libellés et prix des produits achetés)
- Le bulletin de participation ci-dessous dûment complété
- Le code-barre original figurant sur le carton d'emballage de l'adoucisseur d'eau acheté
- Un RIB mentionnant obligatoirement l'IBAN/BIC

4. ENVOYEZ LE TOUT sous pli suffisamment affranchi avant le 31 mars 2020 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

BY39 - 100 € REMBOURSÉS POUR L'ACHAT D'UN PURIFICATEUR D'EAU
SOGEC GESTION
COURTABOEUF 91973 CEDEX

Ne pas jeter sur la voie publique RCS 343 982 559 NANTERRE

Nom*Prénom* :

Adresse*

Complément d'adresse

Code postal

--	--	--	--	--

 Ville*

E-mail.....Tél.....



J'accepte de recevoir des offres promotionnelles et/ou des promotions commerciales de la marque AEG Traitement de l'eau, au-delà de cette opération promotionnelle.

Conditions de l'offre : Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement sous 4 à 6 semaines. Offre valable en France métropolitaine (Corse comprise) réservée aux personnes physiques majeures et limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse postale, et/ou même RIB) dans la limite d'un Purificateur d'eau 2 en 1 AEG acheté. Remboursement des frais d'envoi au tarif lent en vigueur moins de 20 gr sur simple demande concomitante. Tout demande illisible, incomplète, envoyée après la date limite ou ne correspondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15/04/2020. En envoyant votre participation, vous consentez à ce que vos données personnelles transmises soient collectées et traitées par le centre de gestion pour le compte d'EWS France dans le cadre de la gestion de cette opération promotionnelle uniquement. Conformément à la loi «Informatique et Liberté» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité d'effacement, de limitation sur les données personnelles vous concernant ainsi que d'un droit de définir des directives post-mortem en adressant un mail à service-consommateur@sogec-marketing.fr (en mentionnant BY39 - 100 € remboursés pour l'achat d'un purificateur d'eau) ou par courrier à l'adresse de l'opération.

* Champs obligatoires

AEG est une marque enregistrée du groupe Electrolux, utilisée sous licence d'AB Electrolux (publ).